VOL. XLIV | SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 FEVRIER 1915 | No. 14

ABONNEMENTS
Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 10 cents
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

LA PROCHAINE SESSION PROVINCIALE

La session provinciale s'ouvrira à Winnipeg le 9 du courant.

Nous ne savons encore ce que sera cette session.

Elle sera ce que l'opposition voudra la faire.

Le gouvernement est bien disposé à se rappeler que nous sommes en guerre et que le temps n'est pas aux vaines querelles de partis.

Le gouvernement, cependant, n'est pas disposé à endurer les manigances de l'opposition sans se défendre.

Malgré tout ce qu'on en peut dire, au proche et au loin, sir Rodmond Roblin a battu ses adversaires l'été dernier. Et c'est lui qui sera, cette fois encore, comme depuis quinze ans, le chef de la Législature.

Si les élections générales avaient lieu demain, il y a tout lieu de croire que sir Rodmond Roblin reviendrait au pouvoir par une majorité aussi forte que celle qui marqua les élections de 1910.

M. Norris, ses amis et presse oppositioniste avaient élevé des montagnes de préjugés contre le gouvernement Roblin l'été dernier. Le même jeu pourrait difficilement être répété.

Sir Rodmond Roblin n'a pas bronché sous les assauts qui lui ont été livrés. Il vient de donner des coups de barre qui montre son habileté.

La session qui va s'ouvrir prouvera à l'opposition que le gouvernement est bien vivant et qu'il a la confiance du public.

POUR LES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

Toute la province de Québec a répondu à l'appel de l'A. C. J. C. en faveur des "blessés" d'Ontario. La province de Manitoba n'a pas voulu se tenir à l'écart du mouvement et l'exemple est venu des plus hautes autorités religieuses et civiles. Tour à tour S. G. Mgr. Béliveau, l'hon. Joseph Bernier, la société St-Jean-Baptiste, l'Union St-Joseph ont adressé de généreuses offrandes. D'autres ont suivi, comprenant bien qu'aucun Canadien-français ne peut refuser son concours quand il s'agit de faire triompher la cause de l'enseignement du français dans l'Ontario.

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés, à tous les Canadiens-français du Manitoba. Ils sont moins nombreux que ceux de Québec, mais ils ont toujours prouvé que les grandes causes nationales, que la langue française en particulier leur étaient aussi chères qu'aux Canadiens-français des autres provinces. Il faut une fois de plus qu'ils affirment leur solidarité avec tous leurs frères du Canada en venant en aide aux persécutés de l'Ontario.

Cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C.

Saint-Boniface.

Voici la liste des dernières souscriptions reçues:

Mme A. Bérubé.................	$5.00
Melle M. J. Bérubé.................	$5.00
M. G. H. Bérubé.................	$5.00
M. D. R. Baribault.................	$5.00
M. E. L. Bétournay.................	$5.00
M. L. N. Bétournay.................	$5.00

La Commission des Bons Chemins

Le gouvernement Roblin vient de nommer commissaires des bons chemins: M. E. McGillivray, l'ex-maire Deacon, de Winnipeg et M. C. E. Ivens, de Virden. Le secrétaire de la Commission sera M. J. A. Marion, échevin de la ville de Saint-Boniface.

On remarquera que M. Deacon est un libéral; mais c'est un ingénieur de compétence. En cette qualité il rendra d'excellents services à la province. Le gouvernement Roblin, qui avait nommé l'Hon. M. Robson commissaire des Utilités publiques, reste bien dans ses généreuses et larges traditions en invitant un adversaire à coopérer à l'œuvre des bonnes routes.

Les autres membres de la Commission sont aussi des hommes très compétents.

Nous félicitons M. l'échevin Marion de sa nomination comme secrétaire. M. Marion est familier avec les affaires municipales et sera en mesure de rendre de précieux services aux Conseils.

Nous recommandons aux municipalités rurales du rayon français de se prévaloir largement de l'Acte des Bons Chemins. La nouvelle Commission est en mesure de fournir à ces municipalités tous les renseignements nécessaires. Il faut en profiter, car de bonnes routes sont essentielles au succès de nos centres agricoles.

LE PRIX DU PAIN

Le prix du blé augmente toujours. On espère cependant qu'on pourra tenir sous contrôle le prix du pain. Les boulangers font des efforts louables pour maintenir les prix actuels.

Une Jolie Conférence ! !

Le *Free Press* résume ainsi une partie de la conférence donnée jeudi soir par M. T. H. Johnson, député de Winnipeg Sud devant les membres du Aurora Council.

"Il (M. Johnson) expliqua que, bien que le Canada fit partie de l'empire britannique, il se gouvernait cependant entièrement par lui même et pouvait traiter la mère-patrie de la même manière qu'il pouvait traiter toute autre contrée."

Si le rapport est fidèle et si M. Johnson a parlé comme cela, ses auditeurs ont dû en entendre de riches! C'est bien dans la manière du dit Tom!

Le Testament de M. Bawlf

M. Nicholas Bawlf, dont nous annoncions le décès il y a un mois, laisse dans son testament des sommes considérables à des fins de charité. Par exemple: $5.000 à l'hôpital de Saint-Boniface; $5.000 à l'orphelinat Saint-Joseph; $5.000 aux Sœurs du Bon Pasteur; $5.000 à la Miséricorde; il y en a ainsi pour un total de $32.000.00.

Cet esprit de charité est trop magnifique pour qu'il ne soit pas signalé dans les journaux. Nous considérons comme un devoir de notre part de louer la générosité si chrétienne de M. Bawlf. C'est un noble exemple donné à tous ceux qui ont de la fortune.

M. Bawlf avait mérité l'admiration de tous par sa grande probité dans les affaires. Son testament ajoutera encore au souvenir que ses amis et le public garderont de lui. La famille de ce financier pourra perdre quelques piastres par le fait de ces dons, mais elle y gagnera considérablement par la haute considération que l'acte de son chef décédé lui vaudra pour toujours parmi nous.

De Mauvaises Chaussures

Le ministre de la Milice vient d'annoncer qu'il prendrait des procédures contre certaines maisons qui ont fourni des chaussures défectueuses aux soldats canadiens.

C'est aussi notre avis que si on a voulu *taper* le gouvernement sur la marchandise fournie aux soldats on devrait être sévèrement puni. Ce qui en d'autres circons tances serait du vol devient doublement criminel quand il s'agit de l'équipement des soldats qui vont se battre en Europe.

Les Caisses Desjardins

(*Le Devoir*)

Le récent débat sur les caisses de crédit n'aurait-il eu pour effet que d'appeler de nouveau l'attention sur l'œuvre et son fondateur que ce serait déjà un bien.

Les témoignages rendus à M. Desjardins par M. Goulin, M. Lavergne et plusieurs autres députés tendraient à faire mentir le vieux proverbe qui dit que *nul n'est prophète en son pays.* Mais M. Desjardins a été si longtemps méconnu ou ignoré, sa réputation à l'étranger dépasse tellement elle qu'il a chez nous, qu'il n'est pas encore besoin de mettre au rancart l'antique proverbe.

Car, en définitive, le modeste sténographe de Lévis, que l'Eglise seule a su officiellement récompenser jusqu'ici, est cité comme une autorité dans tout l'Ouest canadien, il a été appelé à donner des conférences dans le Massuchusetts, par les chefs du gouvernement et, quand le recul de l'histoire aura permis d'apprécier à ses justes mesures son œuvre, il tiendra sûrement hez nous une place analogue à celle de Raffeisen en Allemagne, de Luzzati en Italie, de Durand en France.

Un Journaliste Allemand Pousse un cri d'Alarme

M. Maximilien Harden, le polémiste allemand qui dévoila les scandales de l'affaire Eulenbourg et qui dernièrement avoua que la guerre avait été déclanchée par l'Allemagne, écrit dans son journal, la "Zukunft", un article assez significatif. Il s'indigne contre les journaux teutons qui répètent encore:: "Tout va bien."

Le "Journal" cite quelques passages de l'article du fameux polémiste, "enfant terrible", habitué à mettre les pieds — et quels pieds tudesques! — dans tous les plats.

— Nous devrions aimer la vérité, vouloir qu'on ne nous cache rien. Mais sommes-nous ainsi? Mucius Scoevola s'est brûlé la main pour montrer au roi d'Etrurie de quels sacrifices les Romains étaient capables. Laissons cela aux oisifs. On n'impose pas aux French, aux Joffre, aux Nicolas, aux Putnik avec ces gestes pittoresques; "inutile de dissimuler à personne que l'Allemagne est en danger."

— La bataille est plus dure que la plupart ne le croient. Il y a eu des surprises agréables; elles ont été suivies d'amers désappointement, et la lutte peut être longue si la chance ne nous favorise. Tout un printemps de jeunesse allemande est abattu ou froissé par la faux; des centaines de milliers de ceux qui restent sont voilés de crêpes, des millions plongés dans l'angoisse. Richesse et fortune, à la maison ou dans les champs sont une proie prête pour les vautours. Pour moi, je ne veux être trompé ni par mes amis, ni par mes adversaires. Je suis un simple citoyen qui n'a rien à voir avec ces diableries. Mon seul désir est de savoir la vérité, d'être prêt, au dedans et au dehors, pour le soleil et pour l'orage....

"BAISE-MOI MAMAN!"

(*Le Pélerin*)

Extrait d'une lettre reçue à Confolens provenant d'une ambulance:

M..., jeune soldat de vingt et un ans, gravement blessé, est mourant. Il a 41 degrés de fièvre.

Sa visite achevée, le médecin, se tournant vers Sœur S..., chargée de la salle, lui dit:

— Ma Sœur, veillez bien sur M...; ce malheureux ne passera pas la nuit.

Quelque temps après, le malade, sous l'empire de la fièvre, s'imaginant être dans la maison familiale, appelle sa mère:

— Maman, maman!

— Je suis là, mon petit, répond la Sœur; que veux-tu?

— Baise-moi, maman.

La bonne Sœur l'embrasse en disant:

— Eh bien! là, es-tu content?

— Oui, oui, maman, encore!

— C'est assez, répond la Sœur; maintenant, dors, mon enfant.

Le sommeil est venu, un sommeil réparateur, tellement que, le matin, la fièvre était tombée et le malade hors de danger.

— Mais il est sauvé! dit le médecin tout surpris à la Sœur; que lui avez-vous donc donné?

— Rien, docteur, seulement un peu d'affection. Il s'est cru toute la nuit dernière soigné par sa mère.

Au Pays des Turcs

DE JERUSALEM A ROME

La lettre suivante est adressée à une Française de Saint-Boniface par son frère, Dominicain, qui se trouvait à Jérusalem lorsque la Turquie déclara la guerre. Après diverses péripéties le religieux est parvenu à Rome, d'où est datée sa lettre:

Ma Chère Sœur,

"A toi mon premier mot sur la terre d'Europe. Tu auras dû trouver le temps long, mais ne m'en veuille pas. Il m'était impossible de t'écrire. Depuis trois mois, du reste, je ne sais ce que tu es devenue. Je suis sans nouvelles de tous depuis ce même laps de temps. Toutes les correspondances furent supprimées depuis l'abolition des capitulations et à partir du 1er novembre la Turquie ne remit plus les lettres aux sujets des nations belligérantes.

"L'absence de nouvelles des miens m'a fait souffrir à Jérusalem plus que je ne puis le dire. Combien de fois ai-je écarté la pensée de maman, qui se trouve dans les lignes allemandes, et de toi dont je n'avais pas de nouvelles. Je ne voulais pas y penser de peur de perdre tout à fait mon courage, c'est-à-dire le peu qu'il m'en restait au milieu des longues inquiétudes que nous faisaient endurer ces affreux Turcs.

"Nos professeurs étaient à la guerre. Les cours avient été réduits à quatre ou cinq. Ces cours ont duré du 20 octobre au 1er novembre, c'est-à-dire jusqu'à la déclaration de la guerre par la Turquie. Un peu avant le 1er novembre, le frère prieur voulut nous faire partir. Le consul d'Angiterre a jugé la situation encore assez bonne pour demeurer, et quand, quelques jours plus tard, nous voulûmes filer, impossible, nous eûmes des heures bien pénibles. Peu à peu on nous fit prisonniers à Saint-Etienne. Au début on nous empêchait de sortir de la ville, puis de nous rendre au Mont des Oliviers; on nous brûlait nos lettres; on nous menaçait de mort si nous quittions Jérusalem. Enfin, le 7 décembre, un policier fut placé à la porte du couvent pour nous défendre de sortir. A midi et demi le prieur vint nous annoncer à la fin du repas: "Mes Pères, j'ai la peine de vous dire que dans deux heures nous devrons être prêts à partir pour Orfa." Tu vois le tableau. Et pourtant, tous, nous étions gais. Nous savions qu'Orfa était loin: six ou huit jours de voiture, de chemin de fer et à pied. Nous savions que la ville était musulmane en grande partie. Il y avait eu des massacres de chrétiens jadis. C'est là qu'on voulait réunir tous les religieux et prêtres français de Palestine et de Syrie. La mesure ne fut pas exécutée. A trois heures on nous renvoya à sept heures puis au lendemain, puis au surlendemain, jusqu'à samedi 12 décembre. Ce jour-là on nous avertit qu'il n'y aurait plus de répit; grâce pourtant à l'intervention du consul d'Espagne, on finit par céder sur un point: faire passer une visite médicale pour savoir qui pourrait rester à Jérusalem pour cause de vieillesse et de santé. Le samedi soir nous arrivèrent 19 pères Blancs, expulsés de chez eux, et une vingtaine de Frères des Ecoles Chrétiennes à loger. Réquisition du gouverneur de la ville. Saint-Etienne était devenu une prison commune. Défense de sortir à tous, mais tous à être nourris par le couvent aux frais des prisonniers. C'est bien turc cela.

Le lendemain, dimanche, fut un jour inoubliable: 120 français, tous religieux ou prêtres passèrent le conseil devant quatre médecins ottomans, dont deux de l'armée turque. On fit un choix; cinquante devaient partir le soir même, à pied, pour aller prendre le chemin de fer de Silet, et de là se rendre à Damas. Or, Silet est à plus de 60 kilomètres au nord de Jérusalem. Le consul d'Espagne passa avec nous toute la journée. Il protesta, il insulta presque, ce fût en vain. Il alla jusqu'au bout des amabilités pour nous, ses protégés, (car à Jérusalem, les français sont sous la protection de l'Espagne, tandis que dans tout le reste de l'empire ottoman, ils sont sous la protection des Etats-Unis). Le consul fit venir des voitures à 5 heures du soir, et à 7 heures l'appel commença. Tout était à craindre, même la mort. Rien ne peut égaler en angoisse ce moment, qui ressemblait tant à ceux de 1793 durant la Terreur. On aurait cru que l'on garnissait pour la guillotine les charettes révolutionnaires. Deux des nôtres furent pris, un Père et un Frère. A sept heures et demie du soir les cinquantes désignés partirent. Le lendemain un nouvel ordre arriva. Les restants devaient filer eux aussi, en voiture s'ils payaient, à pied s'ils refusaient. Dans le cas de résistance on nous promettait le fouet et la cravache. Avant de nous coucher le dimanche, je t'avais fait, ainsi qu'à maman, un mot d'adieu, qui devait t'être envoyé en cas de mort. Tu peux être certaine que nous nous croyions en très sérieux danger et cependant nous avions l'âme sereine et calme malgré tout. Cette fois encore le consul d'Espagne paya la voiture pour les Français, le consul d'Italie pour les Russes, et le lundi, 14 décembre, à sept heures du soir, une trentaine de voitures se mirent en route pour le nord, pour l'exil, ou plutôt pour le camp de concentration d'Orfa, l'antique Edesse. A onze heures, grâce aux bons soins du consul d'Amérique, nous logeâmes sur des matelas jetés par terre à l'école américaine de Romallat. Le lendemain à sept heures, en route de nouveau. La nourriture était à nos frais et, chose plus pénible, nous devions la trouver sur les routes de Samarie et de Galilée, dans un pays pauvre et pillé par l'armée. Enfin, après bien des cahots nous arrivâmes à Naplouse escortés de la police. Les gens y sont très hostiles. Les enfants nous jetèrent des pierres, les femmes nous crachèrent dessus, les soldats nous faisaient signe que l'on nous couperait le cou, et, je le répète, nous n'en étions point affligés le moins du monde. Durant presque un jour, nous fûmes logés 129 dans une maison qui pouvait en contenir 40. Je passe rapidement. Il faudrait un volume pour tout raconter. Encore trois heures de voiture et nous atteignîmes Silet. Là, à 11 heures du soir, on nous donna des billets pour Damas, moyennant la forte somme, bien entendu. La nuit une dizaine de nous dûrent voyager sur des wagons découverts. D'autres couchèrent par terre. Près de Nazareth nous changeâmes de train et nous dûmes monter, les Pères Blancs et nous dans un wagon de marchandises "40 hommes, 9 chevaux". Nous fûmes obligés de réclamer un balai. Tu devines la joie des puces. A Samak, nous eûmes un wagon plus propre et plus confortable, et après 24 heures de chemin de fer, c'est-à-dire le vendredi matin à deux heures, nous arrivâmes à Damas. C'est là qu'un vieillard de 84 ans qu'on avait emmené parmi beaucoup d'autres, tomba en enfance et mourut des fatigues du chemin. A Damas nousfûmes parqués dans des hôtels, mais libres de sortir en ville. Durant trois ou quatre jours nous attendions les ordres de partir pour Orfa, dont nous étions à mi-chemin. Un revirement inexpliqué se produisit. On nous fit partir à minuit pour la côte, à Beyrouth, où nous demeurâmes prisonniers dans un hôtel durant quatre jours. Tout à coup arriva l'ordre d'embarquement. Sur un petit bateau, 329 se précipitèrent, religieux et religieuses. C'était trois fois trop. L'on se serra, heureux de quitter la Turquie. Tu aurais du voir le *Magnificat* chanté au départ. La mer était démontée, le commandant était inquiet. Il alla s'abriter à Rhodes, mais le cri des religieuses, leurs prières la nuit me retentissent encore dans les oreilles. Le 3 décembre, nous abordâmes à Athènes. Le 1er janvier, nous partimes pour l'Italie.

Je t'écrirai dans quelques jours. Prie pour moi comme je prie sans cesse pour toi, ma chère sœur, et surtout, ne m'envoie pas d'argent. Je me tirerai d'affaires. Songe à maman. Cette pensée, c'est mon cauchemar et mon martyre. Puisse-tu n'avoir pas quitté Winnipeg.

LA GUERRE

28 janvier. — L'amirauté anglaise rapporte que, en plus du Blucher, le vaisseau allemand Kolberg a aussi sombré. Les cuirassés Seydlitz et Derflinger et toute la flotille allemande de "destroyers" ont été très sérieusement endommagé. C'est une victoire importante pour la marine anglaise.

* * *

Les allemands font de grands efforts autour de Soissons, mais sans grand résultat jusqu'ici. 2 compagnies de français sont surprises dans une arrière à La Creute et sont faites prisonnières.

* * *

Les Turcs envahissent l'Egypte et sont à quelques milles du canal de Suez.

* * *

Les Russes deviennent d'une grande activité dans la Prusse-est et dans la Pologne.

* * *

29: Paris. — Vifs combats d'artillerie dans l'Argonne. Les Allemands perdent 20,000 hommes en trois jours dans les diverses batailles, dans les Flandres, en France et en Alsace.

* * *

On s'attend à une vive campagne dans les Carpathes. L'armée austro-allemande s'y étend sur un front de 80 milles.

* * *

Le roi Albert défend le Cardinal Mercier auprès du Pape.

* * *

30 janvier. — Les allemands essaient sans succès de traverser l'Aisne, à l'Est de Soissons.

* * *

Les forces russes du nord de la Prusse tentent un effort sur Kœnigsberg.

* * *

Les troupes canadiennes quitteront le camp anglais de Salisbury lundi et se rendront en France.

* * *

La Roumanie se prépare de plus en plus à entrer dans le conflit.

* * *

1er février. — Les Anglais reprennent des tranchées perdues à La Bassée.

* * *

Les Français remportent des succès dimanche à Arras et Roulincourt. Dans l'Argonne, violent engagement où les pertes allemandes sont "très élevées," et les pertes françaises "sérieuses."

* * *

La bataille s'engage de plus en plus dans les Carpathes. Les Russes disent que les premiers succès sont de leur côté.

* * *

Les Turcs subissent des revers notables.

* * *

Il est rumeur que l'Autriche voudrait faire la paix, mais que le Kaiser s'y oppose.

* * *

2 février, Paris. — Les Français repoussent une nouvelle attaque à La Bassée. Il y a également bataille dans l'Argonne. Les Vosges et l'Alsace sont tranquilles.

* * *

De la Russie aucune nouvelle précise; les armées paraissent plutôt en passe d'évoluer. Les Turcs transportent leurs archives de Constantinople en Asie-Mineure.

* * *

Les Allemands se prépareraient à attaquer Douvres par voie aérienne. Londres est inquiète.

* * *

3 février, Paris. — Le bulletin français indique des engagements Lys, Arras, à Soissons, dans la région de Châlons et dans l'Argonne. Les Français se déclarent satisfaits.

* * *

Les Allemands essaient de faire sombrer un vaisseau hôpital anglais.

* * *

Une bataille importante se prépare en Pologne centrale.

* * *

Un allemand essaie de faire sauter un pont du C. P. R. sur la rivière Ste-Croix, dans le Maine. Dommages peu importanst, qui ne retarderont pas le trafic.

Joffre élève de Napoléon

L'Almanach Hachette pour 1915 qui vient de paraître et qui donne une histoire illustré des trois premiers mois de la guerre et une petite encyclopédie militaire que tous le monde voudra lire, publie des pensées de Napoléon qui expliquent et résument la tactique du général Joffre.

Napoléon disait:

— C'est l'imagination qui perd les batailles.

— A la guerre, rien ne s'obtient que par le calcul: tout ce qui n'est pas profondément médité dans les détails, ne produit aucun résultat. A la guerre, il faut des idées simples et précises.

— La première qualité d'un général en chef est d'avoir une tête froide qui perçoive l'impression juste des objets, qui ne s'échauffe jamais, ne se laisse pas éblouir, enivrer par les bonnes ou mauvaises nouvelles, que les sensations successivement simultanées qu'il reçoit dans le cours d'une journée, s'y classent et n'occupent juste que la place qu'elles méritent d'occuper car le bon sens, la raison, sont résultat de la comparaison de plusieurs sensations prises en égales considérations.

— Le succès de la guerre dépend de la prudence, de la bonne conduite et de l'expérience du général.

— Une armée n'est rien que par la tête.

— Tout l'art de la guerre consiste dans une défensive bien raisonnée, extrêmement circonspecte et dans une offensive audacieuse et rapide.

— L'art de la guerre ne s'apprend ni dans les livres, ni par habitude. C'est un tact de conduite qui proprement constitue le génie de la guerre.

— Il faut que l'armée regarde le déshonneur comme plus affreux que la mort.

L'Admirable Femme de Menage

Elle venait, raconte un rédacteur d'*Excelsior*, de laver le carreau de la cuisine et massait le fourneau d'un torchon méticuleux. Je l'interrogeai, béant d'étonnement et d'admiration.

— C'est donc exact, Marie?

Elle rougit un peu, leva sur moi des yeux confus:

— Oui, Monsieur, mais je ne voudrais pas que ça se sache.

Eh bien! "ça se saura"; il faut, pour l'édification générale, que "ça se sache". Une femme de ménage qui gagne dix sous de l'heure à nettoyer des casseroles, à encaustiquer des parquets, une simple femme de ménage a voulu souscrire pour les blessés de la guerre. Elle a donné — devinez ce qu'elle a donné? Mais vous resteriez bien en deça de la vérité! elle a donné *deux mille cinq cents francs.*

— A qui donc, Marie, avez-vous remis cet argent?

— A l'aumônier de l'ambulance du lycée Pasteur.

— Il a dû être étonné, l'aumôner du lycée Pasteur!

— Il ne voulait pas prendre mes obligations que j'ai achetées au Crédit Foncier. Et j'avais apporté la correspondance pour bien lui prouver qu'elles m'appartenaient.. Il disait: "Il faut les conserver pour votre famille ou pour vous-même en cas de maladie... C'est une très grosse somme... Vous pourriez donner beaucoup moins.." Je lui ai répondu: "Monsieur l'abbé je n'ai pas de famille.. Quant à moi, je fais des ménages depuis dix-sept ans et place de l'argent tous les mois... J'ai encore dix mille francs de côté.... Quand je ne pourrai plus travailler, je mettrai mon bien en viager." Alors, il a bien voulu garder mon argent.. et ça m'a fat plaisir.

Elle passa aux cuivres, énergiquement.

— Marie, posez donc votre torchon....

Elle me regarda, étonnée:

— Mais je n'ai pas fini les cuivres!

— ... et permettez-moi de vous serrer la main. J'ai même bien envie de vous embrasser!

— Oh! Monsieur!

Et elle rougit tout à fait.

Union Metisse

Il y aura assemblée générale des membres de l'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba, mardi le 9 février, à la salle de l'Union Nationale Française de l'Ouest, 27, rue Dumoulin, St.-Boniface. L'assemblée aura lieu à 2 heures. But: discussion des questions intéressant la Nation Métisse. Election des officiers pour l'année courante.

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue
Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 69

(*Suite*)

Les vins de Xérès et de Champagne avaient échauffé les esprits, et, au dessert, chacun exprimait bruyamment ses opinions sur la situation.

— La rébellion a été étouffée assez facilement au sud du St-Laurent, disaient les uns; mais elle prend des proportions formidables dans le Nord: on dit que dans le comté des Deux-Montagnes seul, il n'y a pas moins de deux mille patriotes sous les armes.

— Il n'a a pas assez de troupes dans Montréal pour les réduire, disaient d'autres, et le général Colborne hésitera avant d'aller les attaquer.

— Les Canadiens-français sont tous des lâches, dit un officier; dix mille tuques bleues ne tiendraient pas devant un régiment de soldats.

Cette insulte, si gratuitement et si injustement lancée, causa une vive sensation; aussitôt un des convives, qui était assis à table en face de St-Luc, se leva. C'était un homme de moyenne taille, les cheveux noirs, brun de figure, le front haut, l'œl fier; il portait l'uniforme de capitaine des carabiniers.

— Colonel, dit-il, quelqu'un ici vient de jeter l'insulte à mes compatriotes; je suis Canadiens-français, je prends l'insulte pour moi, aussi ben que pour ceux de ma race, et je dis que celui qui vient de parler ainsi en a menti. Voici ma carte, continua-t-il, en la jetant sur la table.

Cette carte portait le nom de *S. de Bleury*.

En un instant tout fut confusion; presque tous les convives s'étaient levés; tout le monde parlait à la fois. Ce ne fut qu'avec difficulté que le colonel put se faire écouter.

— M. de Bleury, dit-il, je vous prie de vouloir bien ne pas faire attention à une parole aussi inconsidérée que fausse, qui vient d'être prononcée. Vous voudrez bien m'en croire, moi, à mon âge et dans ma position, quand je déclare emphatiquement que les Canadiens-français sont braves et très-braves. Ils viennent de le faire voir à St-Denis, ainsi qu'à St-Charles, où j'étais présent et où j'ai pu apprécier ce qu'ils auraient fait s'ils avaent eu un chef capable de les commander. M. de Bleury, continua-t-il, vous voudrez bien accepter mes excuses sincères pour la parole qui s'est échappée de la bouche d'une personne qui ne l'eut certainement pas prononcée si elle n'eût été sous l'nfluence du vin.

— Merci, colonel répondit M. de Bleury; mais en pareille circonstance vous ne trouverez pas mauvais que je me retire.

Le lendemain, le colonel, en brave militaire, ne crut pas déroger à sa dignité d'aller personnellement faire des excuses à M. de Bleury pour la conduite inconvenante d'un convive que tous ceux qui restèrent au dîner s'étaient accordés à blâmer.

L'incident n'eut pas d'autres suites, et ainsi fut évitée une de ces rencontres dites d'honneur, mais qui sont également contraires aux lois de l'Eglise et de la raison.

CHAPITRE XLIX

RENSEIGNEMENTS

Depuis plus de dix semaines, St-Luc n'avait pas eu de nouvelles de Meunier, qui lui avait écrit ou fait écrire de Québec "qu'il se croyait sur les traces de Mme Rivan."

Il y avait près de quinze jours qu'Henriette était partie. St-Luc avait pris des informations sur le prétendant à la main de la sœur de son ami, et s'était fait présenter. Il n'eut pas de peine à reconnaître que celui qu'elle avait choisi pour devenir son époux était digne d'elle. Dès ce moment, il résolut sérieusement de combattre un amour sans espoir, et il y réussit plus facilement qu'il n'avait osé l'espérer. Les racines en étaient peu profondes sans doute; peut-être aussi était-ce parce que son amour-propre en avait souffert, peut-être encore, et c'est ce qui était plus probable, ce qu'il avait pris pour un amour réel n'était-il qu'un de ces sentiments éphémères où les appétits des sens ont plus de part que l'âme. Cependant, s'il ne ressentait plus d'amour, il éprouvait pour Henriette un profond sentiment d'admiration, et un vif désir de la connaitre plus intimement.

Il avait un excellent prétexte de lui écrire, d'abord pour lui donner des nouvelles de son frère, puis pour en obtenir sur la santé de madame de St-Dizier. Il écrivit donc une lettre à Henriette, dont il attendit la réponse avant de se décider à descendre à Québec.

Quelques jours après, deux lettres lui furent remises, portant le timbre de la poste de Québec; l'une ne contenait que ces mots: "Meuner a vu madame Rivan il y a un mois, mais il ne l'a pas revue depuis."

L'autre était de Henriette. St-Luc la lut avec calme et se sentit tout fier de voir que cette écriture ne lui causait qu'une douce impression de joie, bien différente de la violente palpitation que la première lui avait fait éprouver.

Il fit appeler Trim, auquel il donna ordre de préparer immédiatement ses malles, avec injonctiontion de ne pas s'absenter. S'étant informé de la résidence de M. Toussaint Peltier, avocat, il se rendit à son bureau, à l'encoignure de la petite rue St-Jacques et de la rue St-Gabriel.

Camme St-Luc n'avait pas mis la lettre dans sa valise, et qu'elle était restée toute ouverte sur sa table, nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en la lisant, d'autant plus qu'elle était très courte et qu'elle peut expliquer la raison qui conduisait St-Luc au bureau de M. Peltier.

"Monseur de St-Luc,

"J'ai reçu ce matin votre bonne lettre; elle m'a fait un plaisir bien grand, peut-être plus encore par son ton *amical* que par les bonnes paroles que vous me dites. Je suis heureuses que vous "soyez sorti vainqueur d'une lutte impossible," comme vous le dites. Je me sens maintenant beaucoup plus à l'aise vs-à-vis de vous; je n'aurais pas osé vous écrire, et je n'aurais pu sans contrainte me trouver encore en votre compagnie. Mais comme vous m'assurez que vous n'avez plus que des sentiments "d'estime et d'amitié," je me sens libre de vous dire aussi combien je vous estime et vous aime. Merci pour ce que vous avez encore fait pour mon frère. Je vois que je me laisserais entraîner à vous écrire une longue lettre, mais comme je dois, pour le moment, vous parler d'affaires qui concernent Mme de St-Dizier, je réserverai tout ce que j'ai à vous dire pour bientôt. si toutefois vous ne descendez pas à Québec, comme ma tante le désirerait.

"Je dois vous dire que ma pauvre tante n'a pas longtemps à vivre. Les médecins l'ont condamnée, et chaque jour qu'elle vit est un jour de grâce. Ce qui la désole en mourant, c'est de laisser ses deux filles dans l'ndigence; la petite rente qu'elle recevait ainsi que la jouissance de la maison qu'elle occupe, s'éteignant à sa mort. Son seul espoir était dans une réclamation qu'elle a contre la compagnie du Nord-Ouest, et qui est en procès depuis la mort de M. de St-Dizier. La cause est entre les mains de M. Toussaint Peltier, avocat à Montréal. Ma tante consentirait à vendre ses droits pour une bien modique somme; elle accepterait l'offre de trois cents louis que quelqu'un lui a fait faire par l'entremise de M. Peltier, il y a deux à trois ans; elle accepterait même cent louis.

"Puis-je espérer que, pour Mme de St-Dizier, vous voudriez bien aller voir M. Peltier et lui parler de cette affaire?

"Asile et Hermine sont bien tristes; Miss Gosford qui vient voir ma tante presque tous les jours, a voué une amitié toute particulière à Asile; et si je ne craignais de flatter trop votre amour-propre, je vous dirais qu'il est bien souvent question de vous dans *leurs* conversations. Adieu.

(*A suivre*)

NOUVEAU PONT PROJETE ENTRE SAINT-BONIFACE ET WINNIPEG.

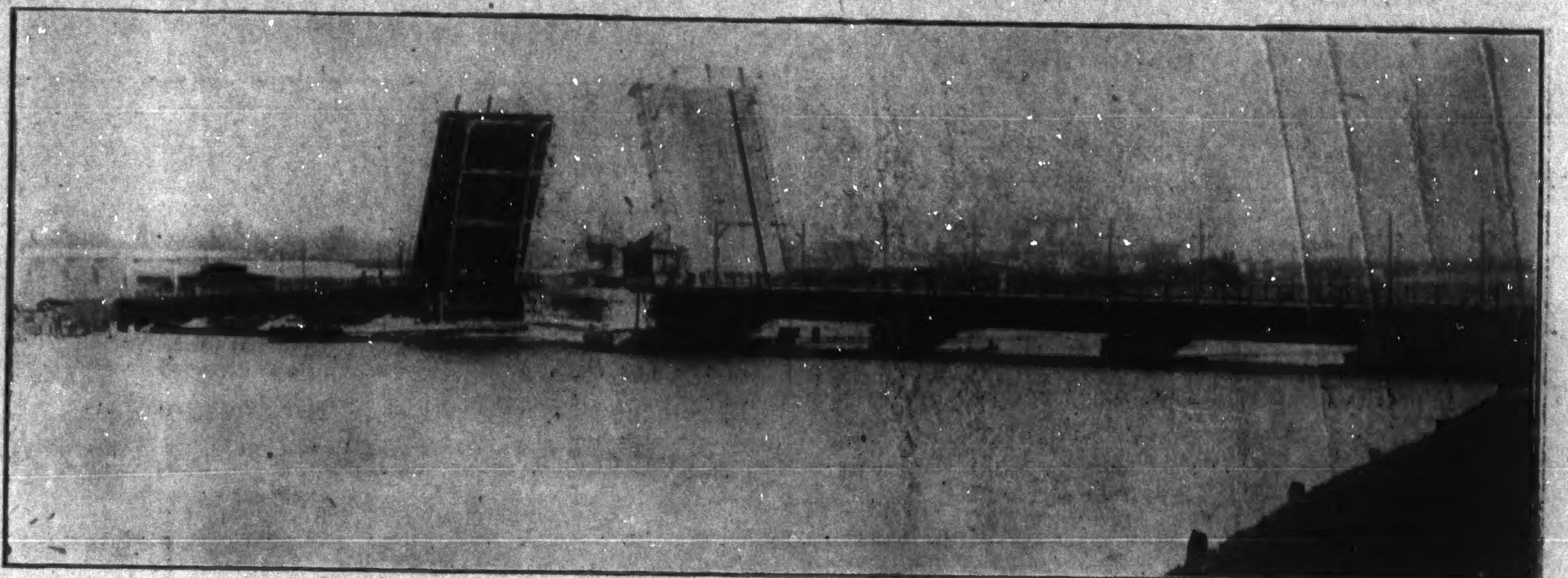
Des questions d'intérêt public, à Saint-Boniface, la question des ponts est celle qui demande le plus d'attention dans le moment. Cette question demande attention à cause du fait que le pont qu'on se propose de jeter sur la rivière Rouge pour unir l'avenue Provencher, du côté de Saint-Boniface, à la rue Water, du côté de Winnipeg, est déjà avancé au point que les piliers en béton sont finis et prêts à recevoir l'acier. Cette question de l'acier étant matière à discussion entre les deux conseils.

Reste aux citoyens de Saint-Boniface la tâche de construire une voie de communication entre les deux villes; et comme les citoyens de Winnipeg bénéficieront, dans une large mesure, de l'accroissement des affaires qui en résultera, une loi fut passée au parlement, par laquelle Winnipeg devra aider Saint-Boniface, dans l'entreprise du pont de la rue Provencher, en payant un tier du coût de la construction, à la condition que Saint-Boniface soumette à l'approbation du conseil de Winnipeg les plans et devis que le conseil de Saint-Boniface aura choisis ou fait préparer.



No. 1. — Vue d'un pont à poutres pleines sur la rivière Fox, à Oshkosh, Minn.

La vignette ci-contre no 1, représente un pont se rapprochant beaucoup, par le plan et l'apparence, de celui que les ingénieurs de Saint-Boniface ont recommandé comme étant la construction qui convient le mieux à cette ville en progrès. La rivière offre à peu près le même aspect et la hauteur du pont au-dessus du niveau de l'eau est à peu près la même. Ce pont est à voie extérieure, à poutres pleines avec une travée centrale mobile. Ce plan a sur les autres l'avantage de ne pas exiger de hautes tours avec contre-poids élevés comme le pont de la rue Osborne à Winnipeg. Cette vignette no 1, qui est la photographie d'un pont sur le rivière Fox à Oshkosh, Minn., représente le pont "Scherzer à travée mobile à double action". La seule différence entre le pont projeté de Saint-Boniface et celui-ci est la suivante: dans le pont de Oshkosh les poutres ne s'élèvent pas au-dessus du tablier tandis que, dans celui de Saint-Boniface, elle s'élèvent à la hauteur d'une main courante placée entre le trottoir et le chemin. De plus la travée mobile diffère un peu en ce que, dans le pont de Oshkosh, elle est en arche, tandis que celui de Saint-Boniface, c'est une poutre droite. C'est là une simple affaire de choix, car on peut avoir l'une ou l'autre poutre.



No. 2. — Vue d'une travée à bascule Sherger sur la rivière Fox, telle que projetée pour Saint-Boniface.

Pour bien faire comprendre le fonctionnement de la travée mobile de Sherzer, voici comment on procède:

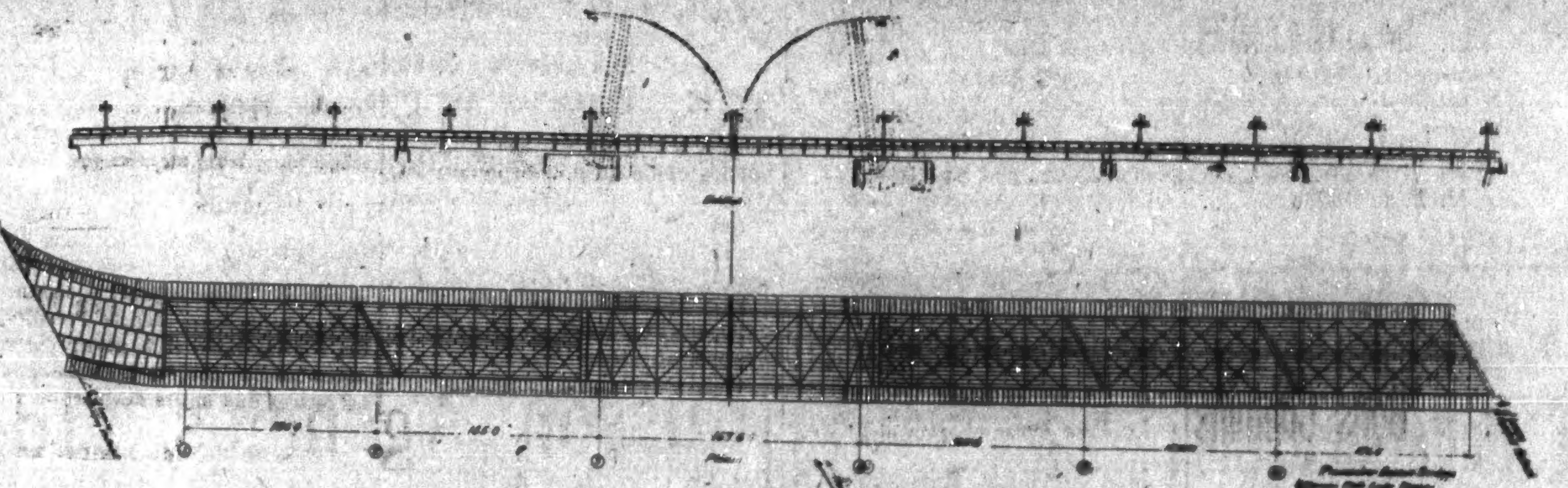
On peut comparer le mouvement à celui d'une berceuse. Quand le pont s'ouvre le berceau roule sur lit d'acier encaissé dans le pillier, donnant par là le minimum d'usure par le poids et l'effort, et éliminant entièrement les essieux ou autre dispositifs pour supporter le poids du pont quand on l'ouvre ou qu'on le ferme. Le type Sherzer est le type original des ponts à bascule américains, et c'est le genre le plus en vogue.

Dans le cas du pont de Saint-Boniface, les soumissions reçues démontrèrent que le coût d'un pont à bascule à poutres pleines du type Strauss s'élèverait à $282.000, tandis que le même pont type Schezer coûterait $246.700, d'où une épargne de près de $,18.000, due à la partie mobile du pont plus économique dans ce dernier cas.

Quant au reste du pont (les travées fixes), le plan officiel des ingénieurs ne fut altéré en aucune façon.

Comparé à n'importe quel pont du type Strauss, le pont Scherzer, à part l'économie dans le coût, a beaucoup d'autres avantages. D'abord, il n'a pas de poids élevés ou autre obstruction d'aucune sorte au-dessus des têtes. Les poutres fixes et mobiles sont en ligne droite, ce qui évite tout rétrécissement du chemin et du trottoir, contrairement à ce qui a lieu dans le type Strauss.

Ces considérations, prises avec le côté économique de l'affaire, ont amené les ingénieurs Hutton, LeGrand et Blair à préférer à leurs propres plans le type Sherzer à poutres pleines et à recommander son acceptation par le comité conjoint de Saint-Boniface et Winnipeg.



Plan soumis par la Dominion Bridge Co. pour le pont projeté de Saint-Boniface, montrant la travée à bascule Scherzer.

The Canadian Western Railway Company

Avis est donné par les présentes, que "The Canadian Western Railway Company" fera demandé à la prochaine session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps dans lequel la dite compagnie doit commencer et achever la contruction d'un chemin de fer qu'elle et autorisée à construire en vertu du chap. 69 des Status de 1909.

Daté à Winnipeg, ce 28ème jour de décembre A. D. 1914.

ROUGE CAMPBELL & FERGUSSON

Sollicitours pour les requérants.

10-13

LE SANG EST LE COURS DE LA VIE

Un sang pur est essentiel à la santé

"FRUIT-A-TIVES" PURIFIENT

Ces Tablettes merveilleuses, composées de jus de fruits, sont ce qu'ils y a de mieux en fait de Tonique pour purifier et enrichir le sang.

Un sang pur et riche ne peut circuler que dans un corps propre. Voici, un corps propre est celui dans lequel les substances inutiles sont rejetées du système d'une manière régulière et naturelle. Le sang ne peut être pur quand l'action de la Peau est faible, quand l'estomac ne digère pas bien la nourriture, quand les intestins ne fonctionnent pas régulièment, quand les rognons sont tendus ou fatigués.

Le sang pur est le résultat d'une santé parfaite, et d'un accord parfait de l'estomac, du foie, des intestins, des rognons et de la peau.

"Fruit-a-tives", par leur actions prodigieuse sur tous ces organes, maintiennent le système entier aussi propre que la Nature l'avait préparé.

"Fruit-a-tives" toniflent, vivifient, fortifient, purifient, nettoient le sang, en le rendant pur, riche et propre, ce qui est en réalité le cours de la vie.

"Fruit-a-tives" sont en vente chez tous les marchands au prix de 50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai 25c. ou la Cie. Fruit-a-tives Limited, Ottawa, vous en enverra, frais de poste payés, sur réception du prix.



Quand une Prescription

n'est pas bien remplie, la guérison peut être douteuse. Des remèdes purs, contenant toute leur essence, peuvent mettre un homme sur le chemin de la santé.

Achetez vos remèdes chez nous, et vous serez certains d'avoir ce que le docteur prescrit.

R. A. McRUER
Pharmacien-Opticien

Coin Marion et DesMeurons Téléph.—M. 5603 | 24 Avenue Provencher Téléph. M. 5604

— POUR VOS —

EPICERIES et PROVISIONS

ALLEZ CHEZ

T. Pelletier & Cie

AvenueTaché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandiresde première qualité.



SOUMISSIONS POUR UNIFORMES ET BOTTINES DES POLICES ET DES POMPIERS

Les soumissions cachetées et marquées "Soumissions pour les uniformes et bottines des Polices et Pompiers" adressées au Secrétaire Trésorier de la Cité de St-Boniface, seront reçues jusqu'à cinq heures, jeudi le dix-huit février 1915.

Les informations et les spécifications seront fournies par le Cef des Départements de Police et Feu.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par Ordre,
L. MARCIL,
Chef de Police et Feu.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

J. A. BEAUPRE

AVOCAT, NOTAIRE, ETC
308 McINTYRE BLOCK
PHONE MAIN 1554
WINNIPEG

Louis MATILE

H[illegible]oger Expert
131 RUE MARION. NORWOOD

Horlogerie, Bijouterie, Orfevrerie.

de premier ordre.

Reparations en tout genre. Travail soigné, Prix moderes.

MAISON DE CONFIANCE

H. GRYMONPRE & P. FONTAINE

51 AVENUE PROVENCHER
TELEPHONE MAIN 4930

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Fournitures d'Appareils et Installation telles que: Poêles Electriques, Moulins Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs Lampes Tungsten.

Estimations fournies sur application



Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

MINARD'S LINIMENT CO LTD

LE WALKER

Le plus beau Théâtre du Canada
Phone Garry 2520

VENDREDI ET SAMEDI
5 et 6 Février — Matinée Samedi
The Winnipeg Operatic Society
dans
Les Cloches de Corneville

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE
Matinées Mercredi et Samedi
MAY ROBSON
dans "The Comedy of Cheer"
"MARTHA-BY-THE-WAY"
Billets en vente vendredi, à 10 h. a.m.
Soirs $1.50 à 25c. Matinées, $1.00 à 25c.

Semaine du 15 Février
La Comédie Musicale
"THE QUAKER GIRL"

Les Nouveaux Magasins de

BIRKS

SONT FINIS

Et vous êtes invités à faire votre "chez-vous" de ce magnifique établissement.

HENRY BIRKS & FILS Ltd.
JOAILLIERS
Winnipeg

Porte & Markle
Directeurs

ON PARLE FRANCAIS

Shiloh's Cure
QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

Hopital Prive du Dr. B. Gerzabek

415-417 AVENUE PRITCHARD - WINNIPEG, MAN.
TELEPHONE ST. JOHN 474

Licencié par le Gouvernement pour le soin et le traitement scientifique des maladies suivantes: M[illegible], Pulmonaires, Maladies de Cœur, Maladies d'Intestins, Maladies de Rognons, Maladies des Hommes et des Femmes, Affections Nerveuses.

L'hôpital privé du Docteur Gerzabek n'a pas l'apparence ni l'atmosphère des institutions de ce genre. Le nombre des patients étant limité à seize, chaque patient est assuré d'une attention individuelle toute spéciale. Vingt deux ans d'expérience durant lesquelles le Docteur Gerzabek s'est fait une réputation et à bâti plusieurs hôpitaux comptent pour beaucoup quand une personne considère ce qu'elle doit faire et où elle doit aller pour recouvrer la santé.

Le traitement en plein air pour les maladies sans gravité ne demandant pas les soins spéciaux de l'intérieur est ouvert jour et nuit.

Plus de 18,000 cas de ce genre ont été traités avec satisfaction dans les dernières dix années.

DR. B. GERZABEK.

Standard Supply and Fuel Co.

Bois et Charbon
Materiaux de construction de toutes sortes.
EN GROS ET EN DETAIL.
TELEPHONE: M. 2150
Bureau et entrepots,
276 Rue Des Meurons.
J A AUBERT, Gerant

C'est se déclarer "**DEMODE**" que de se servir des allumettes dites "WHITE PHOSPHOROUS".

Il est maintenant illégal de faire ces allumettes. Dans un an d'ici, il sera illégal de s'en servir. Si vous aimez de bonnes allumettes, si vous aimez la

MARCHANDISE FAITE AU CANADA

Si vous aimez un article sûr, vous achèterez les

ALLUMETTES "SESQUI" DE EDDY

Ces allumettes ne contiennent aucun poison.

The E. B. EDDY CO., Limited
Hull, Canada.

J. D AOUST, TEL. MAIN 5598 — E. DUGAL, TEL. MAIN 7469

DAOUST ET DUGAL

ENTREPRENEURS DE

Plomberie, Chauffage, Couvertures, Corniches et Plafonds Métallique.

Attention particulière pour Eglises, Couvents, Ecoles

ESTIMÉS FOURNIS SUR DEMANDE

Boite Postale 159

259 Avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Cusson Agencies, Ltd
Assurances

FEU, VIE, "BONDS", AUTOMOBILES, CYCLONES, ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE—RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS—SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

GRAND TRUNK PACIFIQUE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Toutes les Lignes sur tous les Océans

DÉPART DES VAPEURS :

Chicago..................Janv. 30 Niagara..................Fév. 6
Rochambeau..................Fév. 13

M. E. SABOURIN, Agent
60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE — TEL. MAIN 4372

Lamontagne, Maher & Cie

Boucherie, Epiceries et Provisions

Viandes Fraiches et Salées aux plus BAS PRIX.

Nous achetons tous les produits de la ferme à des prix raisonnables.

25 Ave. Provencher
Tel. Main 3321

G. A. MAHER,
Gerant.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PAIN PARFAIT

L'excellence du "CANADA BREAD" ne change jamais. Fabriqué de la façon la plus parfaite toujours le même. Un pain de première classe. Riche en saveur. Joli comme forme. Absolument pur et net. Fabriqué dans une boulangerie des plus modernes avec les machineries les plus récentes sous les soins de boulangers experts. Le prix du

CANADA BREAD

est le même que celui du pain ordinaire. Reclamez toujours

CANADA BREAD
5 cents le Pain
Phone Sherbrooke, 2013

ED. FRANCK

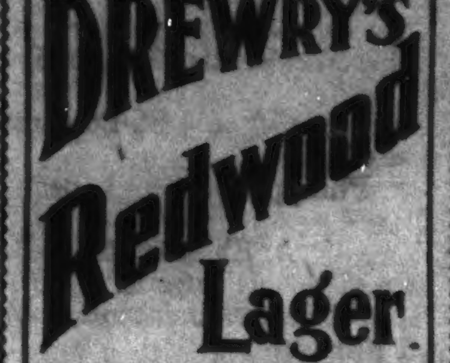
MAÇON ET CONTRACTEUR

Toute sorte d'ouvrage en pierre, brique et ciment.

142 Rue LANGEVIN
Norwood — Man.

1915

prouvera plus que jamais que
— LA —



DREWRY'S Redwood Lager

Est la Favorite de l'Ouest

Chez tous les Marchands

E. L. DREWRY, LTD.
WINNIPEG

F. DE GRAMONT

NOTAIRE PUBLIC & AGENT FINANCIER

Appartements à louer dans le Bloc OAK-MARION, Norwood

S'informer :
44 Aikins Bldg Tél G. 3306
221 McDermot ave. Wpg.

DESJARDINS

FRERES

Entrepreneurs de POMPES FUNEBRES

Seuls Entrepreneurs Canadien-français

Ambulance jour et nuit

314 AVENUE TACHE
Téléphone - Main 6588

LA CUSSON

LUMBER Co. Limited.

Ave. Provencher, entre le pont de la Seine et le C. N. R.
Telephones Main 2625 | 2626

FABRICANTS DE

Portes et Chassis, Cadres, Moulures, Bois Tournés. Toutes sortes d'ornementations intérieures et extérieures. Bancs d'Eglise, etc., etc.

MARCHANDS DE

Toutes espèces de matériaux de construction. Bois de sciage, latt[illegible], lattes métalliques, pierre pour fondations, pierre concassée, chaux, ciment, sable, gravier, papier à bâtisse et à couvertures, matériaux pour enduits, ferronnerie pour bâtisses, clous, vitres. Enfin tout ce qui entre dans la construction d'une bâtisse.

Carrière de gravier à Bird's Hill, Man.
Carrière de sable à Ste-Anne, Man.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration [illegible] être faite à n'importe quelle [illegible]ence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE

356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

Capital autorisé : $4,000,000. Capital payé : $4,000,000
Fonds de Réserve : $3,625,000. Total de l'Actif au-delà de $32,000,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL—95 Rue St-Jacques—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3106 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4023 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 286 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Valérien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

E. BELAIR, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H. N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

Libraíries Keroack

En Gros et en Detail

Ces deux établissements comprennent un grand assortiment de livres de classe, de littérature française et anglaise, papeteries fournitures de bureaux, cadres, images, articles de piété et de fantaisie, tapisserie, encres fleurs artificielles, bronzes d'églises, etc., à très bas prix, à cause de l'importation directe. Nous avons le meilleur choix de cartes postales illustrées. Remises spéciales aux communautés religieuses commissaires et instituteurs.

Les ordres par la poste sont promptement exécutés.

M. KEROACK

Phone Main 3140

227 Rue Main - - - - WINNIPEG
52 Rue Dumoulin, - - - - ST. BONIFACE

A LOUER

Deux ou Quatre Chambres

AVEC SALLE DE BAINS, DANS LE

Bloc Gevaert & Deniset

88 AVENUE PROVENCHER — ST-BONIFACE

S'adresser au dit bloc ou téléphonez Main 2354

PROSPER GEVAERT Président — *FRANÇOIS DENISET* Vice-Président — *HUBERT DUYVEJONCK* Secrétaire-Trésorier
THEODORE BOCKSTAEL—Directeurs—MARCEL DELEEUW

The Progress Construction Co., Limited

Entrepreneurs Generaux

Capital Autorisé $250,000.00

Téléphone Main 2354

88 AVENUE PROVENCHER — ST-BONIFACE

ALLAIRE & BLEAU

MARCHANDS DE FER

Vous trouverez à notre établissement une ligne complète de

QUINCAILLERIES, FERBLANTERIES, FERRONNERIES
HUILE DE CHARBON, HUILE A MACHINE, ETC.

Nous avons aussi les peintures préparées de ;

SHERWIN WILLIAMS

Ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent américain. Broche barbelée
Corde à lieuse (Binder twine), etc. Ferblanterie attachée à l'établissement. Montage de
Poêles et posage de Fournaises à air chaud, une spécialité

Nous sommes aussi agents d'Assurance contre le Feu

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE - - - SAINT-BONIFACE

Grande Vente d'Ecoulement

Commençant vendredi 29 janvier 1915, et finissant Samedi 20 février 1915.

C'est la vente la plus exceptionnelle jamais faite.

Nous avons un trop grand assortiment de marchandises à l'heure actuelle, et il faut que nous l'écoulions, sans égard au prix coûtant. C'est un sacrifice énorme, mais nous ne reculerons devant aucun, afin d'atteindre notre but.

Les économies que vous pouvez réaliser, en profitant des offres sans pareilles que nous présentons, sont de 40 à 60%, et vous obtenez des marchandises du premier choix.

Ne retardez donc pas de venir prendre avantage.

LA **MAISON BLANCHE**

31-33-35 Avenue Provencher, Saint-Boniface

Chez Nous ET autour de Nous

Henri Lanckriet, jeune belge âgé de 26 ans et résidant à Saint-Boniface, s'est fait tuer accidentellement dans un chantier à Bear Pass, Ontario, lundi le 26 courant. Son corps a été transporté à Saint-Boniface et les funérailles ont eu lieu à la Cathédrale vendredi matin.

Environ cent jardiniers de Stonewall et des environs se sont réunis la semaine dernière pour aviser aux travaux du printemps. Ces jardiniers cultiveront environ cent acres en concombres, choux-fleurs et oignons. Sur chaque panier de marchandise on placerait les mots *"Grown in Stonewall"*. Comme on le voit, Stonewall se livrera surtout à l'industrie de la marinade. Il y a beaucoup d'argent à faire là-dedans. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs, non seulement ceux qui font de la culture habituellement, mais tous ceux qui ont un petit coin de terre disponible, de cultiver le plus possible au printemps. Si la population se nourrissait surtout de légumes durant l'été prochain, ce qui ne ferait de mal à la santé de personne, on pourrait faire des économies très appréciables.

M. Edward Anderson a donné une conférence à Winnipeg la semaine dernière sur les *tramways électriques de la ville*: Le prepremier tramway de la province fut organisé en 1881 par M. E. W. Austin. Cette ligne traversait la rue Main depuis le vieux Fort Garry jusqu'à la gare du C. P. R. Pendant dix ans ces chars, traînés par des chevaux, furent le seul mode de locomotion. En 1891 une nouvelle compagnie construisit une ligne électrique le long de la River Avenue. La compagnie se fortifia et construisit une autre ligne sur la rue Main, au nord du C. P. R., sur la rue Selkirk et jusqu'aux terrains de l'Exposition. Le public faisait des comparaisons entre les pimpants chars électriques et les vieilles voitures trainées par les vieux chevaux de la Compagnie Austin. La Compagnie Austin nia à la Compagnie électrique le droit légal de construire des lignes dans la ville. Ce fut une belle bataille! Mais la compagnie Austin perdit son procès. Aussitôt la compagnie électrique construisit sur la rue Main une ligne parallèle à la ligne Austin. (C'est ce qui explique tout l'espace qui existe entre les deux voies actuellement). Aussitôt que la ligne électrique fut construite sur la rue Main, ses propriétaires coupèrent les taux en deux et vendirent deux billets pour 5 cents. La compagnie Austin ne put tenir, et il y eut amalgamation. Pendant une journée les citoyens de Winnipeg eurent la permission de se promener gratuitement dans les tramways électriques, pour célébrer l'événement.

Les Compagnies Holt & Renfrew et Boulter & Waugh se sont fait voler environ pour $5.000 de fourrures. Depuis quelques mois les vols de fourrures ont été très considérables à New York, Detroit, Toronto, Hamilton et Montréal. La police américaine et canadienne s'occupe de retracer les malfaiteurs.

M. N. F. Hagel, le grand criminaliste de l'ouest canadien, est mort à Winnipeg vendredi dernier. Il avait 69 ans.

Cette semaine au Théâtre Walker, il y a eu lutte lundi soir; vendredi et samedi soir, ainsi que samedi après-midi, l'opéra "Les Cloches de Corneville", sous la direction de M. H. Bourgeault. Ceux qui voudront goûter de bonne musique, n'auront qu'à se rendre au Walker vendredi ou samedi. La semaine prohaine, May Robson, dans "Martha-By-The-Day". Semaine du 15 février: "The Quaker Girl" (seconde semaine du *Bonspiel*).

M. Kern, de Moose Jaw, qui devait construire une ligne électrique de Winnipeg à Transcona et qui a vu son marché rescindé par la ville de Transcona va en appel au Commissaire des Utilités Publiques. Il prétend que c'est Transcona qui n'a pas rempli son contrat. Ce sera une bataille légale entre les deux parties.

Tous les membres de la 36ème batterie C. F. A., de Saint-Boniface, sont priés de rapporter leur uniforme avant le 8 février courant, pour l'inspection annuelle.

MM. Paul Savoie et Ulric Phaneuf ont loué le salon de coiffure de M. Clovis-Degagné et ils sollicitent le patronage du public.

Demain soir à 7 h. 45, grande sortie du club de raquette le *Voyageur*; les membres sont priés de s'y rendre en grand nombre.

Les Artisans Canadiens-Francais de St-Boniface

Il y avait assemblée de la succursale mardi dernier. On y a procédé à l'élection des officiers. Sur motion du Dr Laurendeau, secondée par M. Benoit, les officiers de l'année 1914 ont tous été réélus en bloc pour l'année 1915. Il en a été de même pour la section des dames.

M. Potvin lança au sein de l'assemblée cette idée que les Artisans Canadiens-français dans tout le Canada pourraient venir efficacement en aide à nos confrères d'Ontario en souscrivant chacun 50 sous. Comme il y a quarante mille Artisans dans tout le Canada, cela ferait une somme de $20.000 pour les frères d'Ontario. Communication sera faite de cette suggestion au président général de l'Association à Montréal. L'association locale de Saint-Boniface approuva hautement M. Potvin, et elle s'est inscrite immédiatement pour la somme de $25.00, qui sera remise au cercle LaVérendrye de l'A. C. J. C. comme souscription à l'œuvre nationale d'Ontario.

M. le secrétaire J. E. Fontaine fit la revue générale des affaires de l'Association pour l'année 1914. Ce rapport est très satisfaisant. M. Fontaine n'oublia pas de féliciter les dames de leur assistance aux assemblées et de la propagande très utile qu'elles ont faite pendant l'année,

L'Assoiation passa une résolution de condoléances à la famille de M. C. F. Beaudry, et notamment à M. Edmond Beaudry, qui est Artisan.

M. l'abbé Lamy, chapelain, adressa la parole. Il félicita l'Association de son zèle varié, de son esprit patriotique et de son esprit de fraternité et de charité.

Après l'assemblée il y eut partie de cartes: la deuxième partie de la quatrième série. Prix pour messieurs, offert par M. le secrétaire J. E. Fontaine, gagné par M. A. C. LaRivière; consolation par M. Gosselin. Prix des dames, offert par M. J. A. Ferland, gagné par Melle. Labelle; consolation, par Mme A. Desourdis.

Raffle: gagné par Mme J. A. Beaupré.

Avant de clore l'assemblée, M. le président J. A. Beaupré remercia les membres de la confiance qu'ils mettaient en leurs officiers.

La prochaine partie aura lieu le mardi, 9 février, à 8 h. 30.

Mort d'une Religieuse

La révérende Sœur Isola Lanthier, dite Sœur St-Jean-de-Dieu, religieuse de chœur, est décédée, la semaine dernière, au couvent du Bon Pasteur de Québec, à l'âge de 52 ans, après trente-et-un ans de vie religieuse. Son service et sa sépulture ont eu lieu dans l'église du Bon Pasteur, le 28 janvier, à 7 h. 30 a. m.

La défunte était la sœur de Mme Isaïe Lavoie de cette ville.

Seance Prochaine a Ste-Anne

La jolie paroisse de Sainte-Anne Man., sera en fête vendredi 12 février, à l'occasion d'un concert organisé par M. J. Bleau et les Révérends frères du Collège de Sainte-Anne, au profit de la Société de secours aux victimes de la guerre en Belgique, succursale de Saint-Boniface. Nous espérons qu'une assistance nombreuse venue des paroisses environnantes et de St-Boniface se fera un plaisir de venir applaudir les acteurs et encourager par sa présence les aimables organisateurs. L'on peut prendre le train à St-Boniface le vendredi soir à 5 heures et revenir le lendemain matin.

Aide aux Victimes Belges

Liste des sommes et dons reçus par la Société de Secours pour les victimes de la Guerre en Belgique, branche de Saint-Boniface.

Total des listes précédentes	972	31
M. Noël Bernier	5	
M. P. Van Elslander	1	
Bockstael		50
M. G. Verleye, Laurier, Manitoba	2	
Les Rév. Sœurs du Couvent de Ste-Agathe	5	
Liste de M. Urgel Rémillard	5	10
M. Emile Elias	4	
M. Léopold De Meyer, Kildonan	5	
M. Haegerman, Macrorie Sask	25	
Le docteur Laurendeau, par M. Elias	5	25
M. Jos Fife, concert de St-Alphonse, Man.	199	50
Prosper Nimegeeres, Brookling, Sask	31	10
Mme Léontime Radaux, Howell Sask	20	05
M. N. Somme	5	
M. L. Chabot St.-B.	1	
Total à ce jour	1286	81

Nouveaux dons en nature:

Mme Noël Bernier, 1 ballot d'effets.

Mme P. Gagnon, St.-Bon. une caisse effets.

M. Philippe Cusson, 1 paquet lainages.

Mme J. A. Shinowoski, St-Boniface, 1 paquet lingerie.

Mme Alex Deschambault, 1 paquet lingerie.

M. Emile Bouvier, Bouville, 1 ballot lingerie.

Mme N. Pirotton, 1 paquet d'effets.

Mme F. Closson, Norwood, 1 paquet d'effets.

Prière d'adresser tous les envois au secrétaire de la Société, M. Jules Grymonpré, 283 avenue Provencher, St.-Boniface.

Les Agapes Traditionnelles

A l'hospice d'Youville, St-Boniface

La "Charité", reine des vertus, vient de prouver une fois de plus qu'elle a des *gâteaux* pour tous. Quelques semaines viennent à peine de s'écouler depuis que nous voyions les orphelins et les orphelines anxieusement groupés autour des joyeux arbres de Noël, pour recevoir dans leurs petites mains la bonne fortune qu'ils convoitaient. Aujourd'hui, c'est au tour des bons vieillards affectueusement invités à prendre place au somptueux banquet préparé tout exprès pour eux, par les excellentes Dames Patronnesses, qui paraissent vraiment avoir la merveilleuse clef d'une bienfaisante fée qui fait venir tout à souhait. Mais que l'on ne s'y trompe pas, le trouble et la peine d'organiser, de demander, ne peuvent être égalés que par le bonheur de faire des heureux.

Aussi le noble but a-t-il été amplement atteint pour tous les joyeux et respectables convives. Au délicieux goûter d'un riche menu, Monseigneur Béliveau voulut bien ajouter l'honneur de présider cette touchante fête de l'Hospice; Sa Grandeur était accompagnée de Monseigneur Dugas, P. A. V. G., Rév. Père Dandurand, MM. les abbés Joubert, Prud'homme, Lamy et Gagnon. Le splendide dîner servi par les Dames Patronnesses et les Religieuses ne laissait rien à désirer. Que toutes les personnes qui ont bien voulu y contribuer si généreusement, reçoivent ici les plus sincères remerciements des Sœurs et de tout le personnel de la Maison Viariale de Saint-Boniface.

Communiqué.

Chronique de la Province

Le Pas, Man. 29 jan. 1915.

Mardi soir, vers huit heures, le feu consumait une des plus anciennes bâtisses de Le Pas, la maison en billots à trois étages appartenant a un indien, I. Buck. C'était la place du rendez-vous des indiens et nombre de festins et de danses eurent lieu dans cette bâtisse. Un feu de tuyau de poele aurait, selon toute apparence, été la cause de l'incendie. Tous les effets, meubles, etc., furent brûlés. Il n'y avait pas d'assurance.

Le train de passagers sur le H. B. R. arrêtera de fonctionner durant le mois de février.

Une manufacture de caisses d'emballage pour le poisson ainsi qu'une manufacture de portes et chassis s'ouvrira ici prochainement. Il se fait, au Pas, un fort débit de caisses d'emballage pour empaqueter le poisson, dont Le Pas expédie une quantité énorme dans tout le Canada et même aux Etats-Unis.

La fourrure a encore un certain bon prix ici, un de nos plus vieux trappeurs vendait pour $2.000.00 de fourrures cette semaine: sa part d'ouvrage de l'année dernière.

Le gouvernement de la Saskatchewan faisait sauter à la dynamite dernièrement un barrage de billots qui s'était formé dans la rivière Carrotte il y a trente ans.

Le terrain longeant les bords de la rivière Carotte est de plus en plus reconnu comme un des meilleurs sols du Canada.

AUX GOURMETS

M. Clovis Desgagné et M. Thomas Hébert ouvriront cette semaine, 576 rue Taché, une charcuterie qui promet de satisfaire ceux qui la patroniseront. On vendra à cet établissement toutes sortes de confections à la viande telles que foies gras, tête en fromage, cretons, rillettes, saucisses..., la liste est longue. Une spécialité qui fera les délices de la clientèle: saucisses à l'européenne, à la cuisine française et belge.

Legende d'un Vieux Piano

PETIT POEME BADIN

Je possède un vieux piano.
Ancien, dit-on, comme le monde;
Meuble du premier casino,
Bâti sur notre boule ronde,
Pour amuser le genre humain
Vivant dans cet âge lointain.

Les signes gravés sur son dos,
Sa couleur ainsi que sa mine,
Disent qu'il remonte au chaos.
C'est bien la plus haute origine
Dont cet espèce d'instrument
Peut se glorifier maintenant.

En preuve qu'il n'est pas nouveau,
On nous dit que le premier homme,
A joué dessus un morceau
Avant d'avoir mordu la pomme.
A moins que Haydn ne soit menteur,
La preuve n'est pas sans valeur.

Dans son oeuvre: la Création,
Haydn — (ceci n'est pas un rêve).
Met piano et partition
Dans le duo d'Adam et Eve.
Si le fait n'eut pas existé,
Haydn ne l'eut pas inventé.

Environ deux mille ans plus tard,
Noé le fit placer dans l'Arche;
Je ne sais trop par quel hasard,
Il l'avait eu d'un patriarche
Qui s'appelait: Mathusalem.
Depuis longtemps: Ad Requiem.

Porté tranquille sur les eaux,
Le soir, en gamme chromatique,
Pour amuser ses animaux,
Noé faisait de la musique.
Sans ces concerts le mauvais temps
Serait devenu — dégoûtant.

Donc, ce fut grâce au piano,
Si dans les longs jours du déluge,
Aidé du jeu de domino,
Noé s'épargna le grabuge.
Il se serait fort embêté,
S'il n'avait pas pianoté.

A la longue, l'humidité
A couvert les cordes de rouille,
Il manque de sonorité,
Parfois aussi son jeu s'embrouille,
Et cause dans l'oreille un bruit
Que nul musicien définit.

Quand les descendants de Japhet,
Elevèrent leur tour de brique,
Le piano resta muet,
Ils négligèrent la musique;
Et jusqu'au départ de Babel,
Il fut caché dans un hôtel.

Après la grande dispersion
Il voyagea de place en place,
Personne n'y fit attention,
Même on avait perdu sa trace,
Quand par hasard, un beau matin,
Il fut retrouvé dans Saint Lin.

Dès que chacun eût constaté
Qu'il était hors de tout service,
Les gens, à l'unanimité,
L'ont fait transporter à l'hospice,
Pensant que là, quelqu'un d'esprit
En tirererait certain profit.

On appela de Montréal,
Le médecin le plus habile.
Il eut fallu le maréchal,
Tant le cas était difficile.
L'artiste enfin désespéré,
Incurable l'a déclaré.

On va le laisser reposer
De sa longue et illustre ronde,
Le gardant pour accompagner,
Au grand jour de la fin du Monde,
Le chant du dernier jugement
Avant de le mettre au néant.

AMEN.

L'abbé G. DUGAS.

LETTRE DE SOLDAT

Lettre de M. Joseph De Sannes, du personnel du *Manitoba* et actuellement à l'arinée en France:

(Apt) Vaucluse, 30 déc. 1914.

Cher Monsieur,

On dit: *Après le saint, passée la fête*, ou quelque chose d'approchant. En tous cas, le sens de ce proverbe, dont je ne me rappelle pas le texte, est qu'il est très mal d'être en retard pour souhaiter la fête à un ami. C'est vrai en temps de paix. Mais en temps de guerre les lois sont bien changées. Aussi, bien que Noël soit déjà vieux de cinq jours, je viens vous souhaiter une bonne fête et par la même occasion, tenez, ça c'est mieux, je viens vous souhaiter une bonne année.

Bien des tristesses ont assombri le monde et mon cher Saint-Boniface à dû connaître les larmes lui aussi. L'année 1914 est classée, c'est l'année terrible, c'est le grand réveil de la sauvagerie. Nul peuple dans l'histoire est en aussi mauvaise situation que le peuple Allemand. Aucun des peuples perdus dans l'Afrique ou dans n'importe quelle région du monde où ce que l'on appelle la civilisation n'a pas pénétré, aucun de ces peuples ne peut être comparé à l'Allemangue. Boche II et son fils nous rendent honteux d'être Européens. Lisez, je vous prie les bons journaux de France et de Londres. Ils ne vous feront qu'une mince idée de la nation qui s'attaque aux femmes et aux jeunes filles.

J'ai été un peu blessé, mais si peu que je n'en suis pas fier.

Note du *Manitoba*. — Notre ami se plaint de n'être qu'un *peu blessé*, mais son écriture devient cependant vacillante, et sur la fin de la lettre, il se déclare *affaibli*, ce qui veut dire qu'il a connu lui aussi, quoique moins gravement que d'autres, le sacrifice du sang. Nous souhaitons à notre ancien employé de se rétablir promptement.

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

DEUX FEMMES ECHAPPERENT A L'OPERATION

Grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham— Voici leur témoignages.

Edmonton, Alberta, Can.—"Je pense qu'il n'est rien moins que juste, pour moi de vous remercier de vos bons conseils et de ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour moi. Quand je vous écrivis, il y a quelque temps, j'étais une femme malade, souffrant de maladie féminines. Les organes étaient enflammés, je ne pouvais ni me tenir debout, ni marché la moindre distance. A la fin je dus prendre le lit, et le docteur me dit qu'il me fallait subir une opération, ce à quoi je me refusai. Une amie me conseilla le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et maintenant, après en avoir pris trois bouteilles, je me sens une autre femme. Je recommande de tout cœur cette médecine à toutes les femmes qui souffrent de maladies féminines. J'ai aussi pris des Pilules de Lydia E. Pinkham pour les Reins et je considère qu'elles sont excellentes. Je ne me passerai jamais de ce remède à la maison."—Mme. Frank Emsley, 903 Columbia Avenue, Edmonton, Alberta.

L'autre cas

Beatrice Neb.—"Juste après mon mariage mon côté droit commença à me faire souffrir et parfois la douleur était si forte que je souffrais terriblement. J'allai voir trois médecins et chacun d'eux voulait m'opérer, mais je ne voulus pas y consentir. J'entendis parler du bien que faisait aux autres le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham et j'en pris plusieurs bouteilles avec le résultat que je n'ai plus souffert de mon côté depuis. Je suis en bonne santé et j'ai deux petites filles."—Mme R. B. Child, Beatrice, Neb.

Soumissions

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4 h. p. m., lundi, le 15 février 1915, des soumissions pour l'installation intérieure de l'entrepôt des douanes à Calgary, Alta., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumbission pour l'installation intérieure de l'entrepôt des douanes, Calgary, Alta."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, au bureau de M. Leo Dowelr, architecte, Calgary, et de M. Alex Beaton, commis des travaux, Edmonton, Alta.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix (10%) pour cent du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 janvier 1915.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas pas expressément autorisé cette publication. 14.

Feu Madame de Lorimier

Madame de Lorimier, dont nous annoncions le décès mercredi dernier, était née Honorine Philomène Héroux, fille de Pierre Héroux, patriote de 1837; elle était sœur du Rév. J. N. Héroux, mort curé de Baieville P. Q. et du docteur Ed. Héroux, de Montréal; elle avait une autre sœur, décédée. Elle était ancienne élève des Dames du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet. Ses funérailles eurent lieu à l'église de la Maison Vicariale; Monseigneur Dugas chanta le service, assisté des RR. Leroux et Moreau comme diacre et sous-diacre. Sa Grandeur, Monseigneur Béliveau assistait à l'office; MM. les abbé Lamy et Prud'homme étaient au chœur. Outre le nombreux personnel de la Communauté on remarquait un grand concours des amis de la famille, empressés de témoigner de leur affectueuse sympathie.

Pour pleurer une Mère, aussi tendrement aimée, restent cinq enfants; la Réde Sœur de Lorimier, religieuse de la Charité de St-Boniface; Mme W. Proulx, Baieville; Joseph, Palais de Justice, Winnipeg; Mme C. Behan, Saint-Charles et Melle Blanche, d'Edmonton, qui vint immédiatement se joindre aux autres membres de la famille en ces jours de tristesse et de deuil.

Madame de Lorimier, âgée de 71 ans et 8 mois, était la veuve de M. Jacques Chevalier de Lorimier; elle était en pension depuis plus d'un an à l'Hospice Youville de St-Boniface et jouissait d'une santé relativement bonne, lorsque dans la nuit du 19 au 20 courant, elle s'affaissa sous l'effet d'une syncope au cœur. Bien que prématuré, ce coup fatal ne fut pas imprévu, car Madame de Lorimier, quelque temps avant sa mort, dans une conversation intime avec sa fille religieuse, lui disait: "Je me sens très bien et toute heureuse de ma solitude; mais s'il plaît au bon Dieu de m'appeler à lui, je suis prête."

Le dernier acte de sa vie si tendrement dévouée à tous, fut un acte de charité envers une vieille dame de l'Hospice, qui tourmentée d'une frayeur imaginaire dans une espèce de délire, alla, dans sa confiance accoutumée, frapper à la porte de Madame de Lorimier, qui l'accueillit avec la plus affectueuse sympathie, en lui offrant son lit et sa chambre pour l'apaiser; mais la pauvre égarée, assez consciente encore pour saisir une si délicate attention remercia de son mieux. A ce moment même, Madame de Lorimier s'affaissa; l'une des deux Religieuses présentes s'empressa d'aller chercher un cordial pendant que l'autre soutint Madame de Lorimier, qui, se jetant dans ses bras, exhala le dernier soupir à l'invocation du Saint Nom de Jésus.

Communiqué.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Vous êtes invités à prendre part à une partie de cartes et autres amusements qui aura lieu à l'hôtel Saint-Norbert, chez M. H. Lamoureux, dimanche le 7 février, ouverture de la soirée à 7 h. p. m.. Billets d'admission 50 cents, en vente à l'hôtel de St. Norbert.

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.

Afin de donner meilleure satisfaction au public, M. Emile Kéroack a fait l'acquisition d'une belle limousine qu'il mettra à la disposition du public. Cette limousine est chauffée, confortable et éclairée. M. Kéroack est maintenant capable de donner un meilleur service avec ses deux magnifiques autos. Tél. Main 1753, pour baptêmes, mariages, l'hôpital, les chars, etc. Prix modérés. Ouvert jour et nuit. 13-14.

Geo. Dégagné annonce au public qu'il a des automobiles neuves et de seconde main à vendre où à échanger pour lots ou ferme. S'adresser à l'office du Manitoba où Rubber & Supply Co., 455 Portage avenue, Winnipeg. Tél., Main 4242. 11-14.

A vendre: 2 chevaux de 1re classe; le choix sur quatre. S'adresser à J. A. Charette, gérant. Charette Kirk Ltd., 510 rue Des-Meurons, St-Boniface.

7-j. n. o.

Maison à louer, avec eau, lumière électrique, rue Dumoulin. S'adresser aux Bureaux du Manitoba. 7-

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JAMES CASEY, DECEASED

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of the Manitoba Trustees Act, that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said James Casey, deceased who died at Gypsumville, in the Province of Manitoba on or about the fifth day of August in the year of Our Lord One Thousand Nine Hundred and fourteen, and administration of whose estate was granted to the National Trust Company, Limited, buy the Surrogate Court of St. Boniface, Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said National Trust Company, Limited, at Winnipeg, in Manitoba, on or before the sixth day of March A. D. 1915 their Christian and Surname, addresses and descriptions, with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by Statutory Declaration; and take notice that after the said sixth day of march A. D. 1915 the said National Trust Company, Limited, will proceed to administer the assets of the deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice: and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed, to any person or persons of whose name notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg, this 23rd day of January A. D. 1915.

National Trust Company, Limited.

13-17